

Lancement des travaux d'allongement de la piste de l'aéroport de Charleroi

Le coup d'envoi des travaux d'allongement de la piste de l'aéroport de Charleroi a officiellement été donné mercredi à deux pas du tarmac carolo. La Société wallonne des aéroports (Sowaer), propriétaire des lieux, coordonne ce chantier, qui devrait être terminé en juin 2021. La longueur de la piste passera de 2.550 mètres à 3.200 mètres, pour un investissement de 30 millions d'euros.

Grâce à cet allongement, l'aéroport sera en mesure d'accueillir des avions effectuant des vols intercontinentaux à plein potentiel. Des appareils d'Air Belgium y assuraient déjà des liaisons vers Hong Kong jusqu'à ce que la ligne soit suspendue en septembre dernier. Mais ils ne pouvaient embarquer toute leur cargaison de fret en raison de la longueur de la piste.

Cela devrait permettre à l'aéroport d'attirer de nouvelles compagnies aériennes, dont certaines effectuant des vols long-courriers, et ainsi participer au développement économique de l'infrastructure. Plus de 10 millions de passagers par an sont attendus d'ici 2026 et plus de 1.500 emplois seront créés grâce à ce chantier.



"C'est un événement majeur pour nous. On en parle depuis très longtemps. Cela fait en effet environ 20 ans que le projet est sur la table", se souvient Laurent Levêque, président du conseil d'administration de Brussels South Charleroi Airport.

"C'est l'aboutissement d'un long combat et du travail de quelques années, avec des rebondissements et des hauts et des bas", abonde Jean-Luc Crucke (MR), ministre wallon en charge des Aéroports. "Nous sommes à un tournant capital pour l'avenir de l'aéroport", a-t-il ajouté.

Outre les 30 millions d'euros dégagés, quatre autres seront par ailleurs investis afin de réaliser des grands entretiens à proximité de la piste, totalisant l'enveloppe globale du chantier à quelque 35 millions d'euros.

C'est l'entreprise de construction belge Wanty qui sera chargée des travaux. Elle fera appel à des entreprises locales et des jeunes y seront formés durant les deux années à venir.

Les riverains devraient, quant à eux, ressentir une amélioration de la situation acoustique, les avions partant de plus loin sur la piste. Près de 90% des décollages se font vers Jumet et cela demeurera ainsi. "Le seuil d'atterrissage des avions ne sera pas modifié après les travaux et il n'y aura pas d'aggravation de la situation pour les communes environnantes", assure Luc Vuylsteke, président du comité de direction de la Sowaer. La situation d'environ 4.800 immeubles sera améliorée.

Les habitants de Ransart, commune située le long de la piste, n'ont pas été oubliés. Les itinéraires du charroi sont dessinés en dehors des zones d'habitation et un maximum de travaux seront réalisés en journée plutôt que la nuit. L'incidence sera limitée sur le trafic aérien, sur la poussière émise et sur les vibrations pour les riverains.

Un planning des travaux sera en outre publié chaque semaine sur le site internet de la Sowaer et une ligne d'information a été mise à disposition.